



Décision n° 256/2024  
SC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA HAUTE SAINTONGE**

*Extrait du registre de décisions du Président*

***En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).***

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer :  
une convention de mise en œuvre d'une période de mise en situation en milieu professionnel  
avec l'Entreprise GPD de Montendre et monsieur COSSARD Alexis du 3 au 14 juin 2024.

Fait à Jonzac,  
Le 31 MAI 2024

Le Président  
Claude BELOT

**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**  
7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,  
la 8<sup>e</sup> Vice-Présidente,  
Mme Marie-Christine BUREAU